

GUIDE DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE



2016-2017

VILLE DE
saintJean

Edito



Chers parents, chères familles,

Quel sujet peut être plus au centre de notre vie que celui de l'Enfance ?
Quel autre domaine mérite autant notre attention que celui-ci ?

Parce que l'équipe municipale considère l'Éducation comme une priorité, nous partageons avec vous toutes les préoccupations inhérentes à la vie quotidienne de l'enfant : petite enfance, enfance, adolescence, jeunesse, scolarité, loisirs, vacances, sport, culture, santé ...

Depuis longtemps, Saint-Jean s'inscrit dans le Réseau des Villes Educatrices. Conformément à son Projet Educatif Territorial, notre ville offre un large éventail de modes de gardes et d'accueil, adaptés aux besoins du plus grand nombre de parents et d'enfants.

Une autre grande ambition sur laquelle nous ne transigerons pas est la qualité des équipes de professionnels mises à disposition des familles Saint-Jeannaises, afin qu'elles puissent se sentir en pleine confiance, lorsqu'elles confient leurs enfants.

Le développement de l'accompagnement de la parentalité est un de nos axes majeurs qui se concrétise cette année par la création d'un nouvel espace de médiation familiale et d'accompagnement du lien familial à la Maison de l'Enfance et de la Famille ainsi que par l'évolution du Service « Prévention Jeunesse » en Service « Prévention et Médiation ».

Pour mieux s'adapter aux besoins des familles et aux attentes des jeunes, le Club Ados évolue pour se concentrer désormais sur des accueils en journée complète durant les vacances scolaires.

Ce guide recense l'ensemble des services mis à votre disposition par la Mairie de Saint-Jean et les partenaires associatifs et institutionnels présents sur la commune.

Nous resterons à vos côtés pour vous accompagner tout au long de cette nouvelle année scolaire.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Sommaire

La Petite Enfance

Page 3

La maison de l'Enfance et de la Famille

Page 4

Écoles

Page 5

Les actions

municipales menées dans les écoles

Page 7

Les accueils de loisirs associés aux écoles

Page 9

L'accueil Alaé midi et restauration scolaire

Page 10

Alaé du mercredi après-midi

Page 11

ALSH

Page 12

Club ados et accueil jeunes

Page 13

Les enfants, les jeunes à Saint-Jean

Page 14

Les associations

Page 15

Les contacts

Page 16

Marie-Dominique VEZIAN
Maire de Saint-Jean
Conseillère départementale

Céline Moretto
Adjointe en charge
de l'Éducation et de la Famille



Le Pôle Solidarité et Famille propose une permanence d'accueil Petite Enfance sur rdv tous les lundis et jeudis de 9 h à 12 h à l'Espace Victor Hugo 4 Chemin du Bois de Saget ☐ 05 61 37 88 32, pour constituer toute demande en accueil individuel et collectif, afin de faciliter les démarches des parents et futurs parents. (petite.enfance@mairie-saintjean.fr).

Deux crèches multi-accueils «La Pitchounelle» et «Au Pays des Fées» : accueil régulier ou occasionnel, à temps plein ou temps partiel.

Places disponibles pour toutes familles recherchant un mode de garde individuel chez les assistantes maternelles agréées.

Information au Relais Assistantes Maternelles : 05 62 89 97 98 (petite.enfance@mairie-saintjean.fr)

Les Etablissements d'Accueil pour les Jeunes Enfants (Multiaccueils)

«Au Pays des Fées»

Place François Mitterrand
05 62 89 05 95

Gestionnaire : **Mutualité Française Haute Garonne**
Directrices : **Isabelle Moulet et Laurence Cazanave**

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

«La Pitchounelle»

20 Avenue de Lestang
05 61 74 50 34

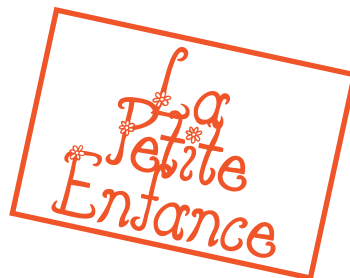
Gestionnaire : **Loisirs Education Citoyenneté**
Directrice : **Marie-Françoise Capel**

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

La Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Maison des solidarités du Conseil Départemental de Haute-Garonne

8 chemin du Bois de Saget
05 34 25 50 50



Consultation de nourrissons

organisée par le médecin pédiatre de la PMI et les puéricultrices PMI tous les jeudis matin.

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Maison de l'Enfance et de la Famille

37 bis avenue Lapeyrière
05 62 89 97 98 (répondeur)

- Accueil collectif des assistantes maternelles accompagnées des enfants : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h

- Accueil individuel sur RV : lundi et vendredi de 13h30 à 15h30, mercredi de 13h30 à 18h.

- Accueil des assistantes maternelles : informations sur les contrats de travail et la législation ; accompagnement dans les démarches et soutien dans l'exercice de leur profession ; organisation de formations et de réunions d'information thématiques.

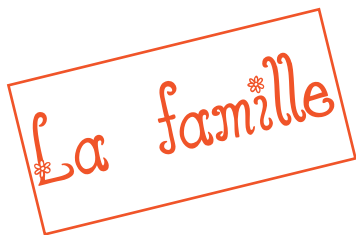
- Accueil des parents : informations sur les différents modes d'accueil, sur les prestations familiales, sur les disponibilités des assistantes maternelles agréées, sur les contrats de travail et la législation.

Site de la Caisse d'Allocations Familiales
www.mon-enfant.fr



Permanence accueil Petite Enfance
Espace Victor Hugo - 4 chemin du bois de Saget - 05 61 37 88 32
petite.enfance@mairie-saintjean.fr





La maison des couleurs

Familles, parents et grands-parents d'enfants de moins de 5 ans, le **Lieu d'Accueil Enfants Parents** est pour vous afin d'échanger sur les questions de parents. C'est un lieu ressources avec des professionnels de la petite enfance pour travailler le lien enfants et parents. La Maison des couleurs est ouverte lundi et vendredi de 15h30 à 18 h, mardi de 9h à 12 et de 14 h à 18h et jeudi de 14h à 18h. Un primo accueil individuel est proposé pour présenter les orientations et la philosophie de ce lieu.

Médiation familiale

Un nouvel espace de « médiation familiale et d'accompagnement du lien familial » est proposé à compter d'octobre 2016 sur rendez-vous à la Maison de l'Enfance et de la Famille. Cet espace s'adresse à tous parents, grands-parents... qui rencontrent des difficultés familiales avec leurs enfants, petits-enfants, entre frères et sœurs, compagnes, compagnons, parents... Vous avez besoin d'un conseil, d'une orientation ou tout simplement d'une écoute, une équipe de professionnels (Psychologue, Educatrice de Jeunes Enfants...) vous accueille dans le respect de la confidentialité et l'anonymat.

Maison de l'Enfance et de la Famille
37 bis Avenue Lapeyrière
05 62 89 48 27

Permanence de la CAF

Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Jeudi de 13h30 à 17h (assistante sociale sur rdv)
4 chemin du bois de Saget
08 10 25 31 10 - www.caf.fr



Centre Social - CCAS
4 chemin du bois de saget
05 61 37 88 31
centre.social@mairie-saintjean.fr

Le centre social

Acteur de l'animation de la vie sociale, le Centre Social est un espace convivial d'accueil, d'information et d'échanges. C'est aussi un lieu d'expressions de la citoyenneté, de participation à des projets collectifs... pour favoriser le lien social et les rencontres pluri et intergénérationnelles.

Pour qui ? Ouvert à tous les habitants quel que soit l'âge, seul ou en famille, avec les enfants ou petits-enfants, les amis, les voisins... il s'enrichit des différences et trouve tout son sens dans le proverbe africain « seul on va plus vite, ensemble on va plus loin... ».

Pour quoi ? Un accueil « papothé ou café », des activités adultes (ateliers mémoire, cuisine, loisirs créatifs, couture), des activités en familles avec les enfants et petits-enfants de 5 à 12 ans pour créer, explorer, jouer, cuisiner...

Des animations pour tous : sorties de loisirs et culturelles, animations culinaires dans les écoles et sur le marché, fête des voisins, bourse aux jouets... Et des actions partenariales : journée du Jeu, journée Nature, ateliers et groupes d'échange autour du « consommer autrement » sur les thèmes de la vie quotidienne avec la Maison des Solidarités...

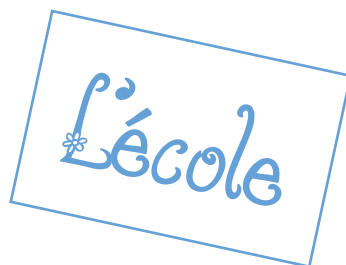
Où ?

Maison de l'Enfance et de la Famille
lundi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
et mercredi de 14h à 18h

Résidence du Soleil

60 Chemin de Montrabé : 05 34 33 29 12
mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et
1er samedi du mois de 10h à 12h
centre.social@mairie-saintjean.fr





Le service Education encadre environ 120 professionnels du secteur scolaire, péri et extra scolaire qui interviennent dans la commune pour le bien être et la sécurité des enfants. Toutes les formalités administratives (dossier d'inscription, facturation, paiement mensuel, questions, difficultés...) sont à effectuer auprès de ce Service : Horaires d'ouverture ; du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Vacances scolaires

Rentrée 2016	le 01/09/16
Vacances Toussaint	du 20/10/16 au 02/11/16
Vacances Noël	du 19/12/16 au 02/01/17
Vacances Hiver	du 06/02/17 au 17/02/17
Vacances Printemps	du 03/04/17 au 17/04/17
Vacances d'été	de 10/07/17 au 03/09/17

Date à retenir

8 octobre 2016 : Journée du Jeu à l'espace Alex Jany de 14h à 19h. Clôture de la thématique annuelle du «**vivre ensemble**» et lancement de celle de «**la préservation des ressources naturelles**».

De nombreuses autres manifestations au cours de l'année scolaire à retrouver sur www.mairie-saintjean.fr

Les inscriptions scolaires

Toute nouvelle inscription scolaire (entrée en petite section, entrée au CP ou arrivée dans la commune) s'effectue à la mairie.

Les familles doivent se rendre au Service Education aux heures d'ouverture (ou sur rdv en dehors de ces horaires) munies de leur livret de famille, d'un justificatif de domicile, et le cas échéant, d'un certificat de radiation de l'école précédente. En cas de divorce, le jugement devra obligatoirement être présenté. Aucune inscription n'est effectuée directement dans les écoles. Les demandes de dérogation sont examinées par la commission scolarisation, composée des directeurs d'écoles et de l'adjointe au maire. Le directeur d'école, après pré-inscription, procède à l'admission définitive de l'enfant. **Vous pouvez télécharger l'imprimé d'inscription scolaire sur le site internet de la mairie :** <http://www.mairie-saintjean.fr>

La commune de Saint-Jean accueille une classe spécialisée dans l'accueil d'enfants de différentes communes, en situation de handicap (Unité localisée pour l'inclusion scolaire). Située à l'école élémentaire du centre, elle accueille au maximum 12 élèves, susceptibles de bénéficier d'un transport adapté mis à disposition par le Conseil Départemental.



Service Education - 4 chemin du Bois de Saget
05 67 20 00 20
education@mairie-saintjean.fr





Horaires scolaires :
9h-12h et 14h-16h15 du lundi au vendredi
9h-12h chaque mercredi

Groupe Scolaire Preissac
rue des Arbousiers

Ecole Preissac Maternelle (5 classes)
Directrice : Virginie Taillefer
05 61 74 17 92
ce.0311658j@ac-toulouse.fr

Ecole Preissac Elémentaire (9 classes)
Directrice : Gratiane Laplace
05 61 74 31 38
ce.0311625y@ac-toulouse.fr

Groupe Scolaire Marcel Langer
71 chemin Montrabé

Ecole Marcel Langer
Maternelle (4 classes)
Elémentaire (7 classes)
Directrice : Christine Poulmarc'h
05 34 30 03 01 (maternelle)
05 34 30 03 02 (élémentaire)
ce.0312710c@ac-toulouse.fr

Sécurité aux abords des écoles

Un agent de la police municipale est présent pour veiller à la sécurité de vos enfants lors des entrées et sorties des élèves.

Groupe scolaire Saint-Jean Centre
Place François-Mitterrand

Ecole du Centre Maternelle (5 classes)
Directeur : Jean-Paul Talagrand
05 61 74 60 97
ce.0311394x@ac-toulouse.fr

Ecole du Centre Elémentaire (11 classes dont la classe Ulis)
Directrice : Corinne Cartier
05 61 74 63 03
ce.0312419l@ac-toulouse.fr

Collège Romain Rolland

Principal : Daniel Palpacuer
Chemin Belbèze
05 61 37 67 00
0311722d@ac-toulouse.fr

Des règles à respecter

Pour la sécurité des enfants, il est impératif d'être vigilant aux abords des écoles, de rouler lentement et de stationner sur les parkings ou sur les places matérialisées.



Inspection de l'Education Nationale
Circonscription Rouffiac 05 61 09 21 25



La ville verse 44,20 € par élève et par an pour les frais de fonctionnement de chaque école (fouritures, matériel pédagogique...). Elle finance des projets spécifiques (location de bus pour les sorties vélo, achat de vélos, tricycles...) et verse également 15 € par élève à la coopérative de chaque école, pour l'organisation des sorties scolaires. Un partenariat mis en place avec le Centre Communal d'Action Social a permis la création d'un fond d'aide pour les familles rencontrant des difficultés pour l'accès aux sorties scolaires de leurs enfants.

Les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles)

La commune de Saint-Jean a décidé, pour assurer un service de qualité, d'affecter une ATSEM par classe maternelle.

Leur rôle se décline en 3 missions :

- réception et hygiène des jeunes enfants
- entretien des locaux et du matériel
- participation à la communauté éducative (participation à l'apprentissage des règles de vie en société, respect des autres, acquisition de l'autonomie vestimentaire, sensibilisation aux règles d'hygiène).

Projets artistiques et culturels

La ville de Saint-Jean propose chaque année des projets de qualité (théâtre, lectures, danses, contes, spectacles...) menés en classe, en partenariat avec les enseignants volontaires.

Spectacles scolaires

Tout au long de l'année, la mairie propose des spectacles pour les enfants et organise, avant les vacances de Noël, des représentations pour l'ensemble des enfants de la PS au CM2.

Les actions municipales menées dans les écoles

Animations autour du livre

Permettre aux élèves de se familiariser avec les livres, apprendre à devenir autonome, prendre du plaisir à lire, découvrir des livres et écouter des histoires... Autant de missions dévolues aux professionnelles de la Bibliothèque qui, en partenariat avec les enseignants, accueillent des classes ou se déplacent dans les écoles et au Collège. Prix des Incorruptibles, Voyage-Lecture, accueil d'expositions, rencontres d'auteurs, d'illustrateurs, projets livre-spectacle en lien avec le service culture ..., le panel d'actions est riche et varié pour le plus grand plaisir des élèves.

Interventions de la Ludothécaire

En partenariat avec les enseignants volontaires et en complémentarité des interventions en Alae ou Alsh, la ludothécaire intervient dans les classes maternelles et certaines classes élémentaires. Elle intervient également au Collège durant la pause méridienne. Ces actions ont pour objectifs de favoriser la rencontre et l'échange autour du jeu.

Musique

Un intervenant municipal diplômé est mis à disposition des classes élémentaires, afin de permettre aux élèves, à l'aide du matériel musical fourni par la ville, d'acquérir des bases musicales avec les restitutions de celles-ci sous la forme d'un spectacle programmé en fin d'année scolaire.



Pendant la durée des travaux du chantier des Granges, la Bibliothèque municipale vous accueille au 16 chemin du Bois de Saget. Tél : 05 61 37 63 07



Les actions municipales menées dans les écoles

Sports

La mairie contribue à la pratique de l'éducation physique et sportive à travers différentes disciplines, de la grande section au CM2. Les intervenants sportifs municipaux, diplômés et agréés par l'Education Nationale sont mis à disposition des écoles. La ville met à disposition ses installations sportives, finance le matériel et assure le transport par bus des classes les plus éloignées des installations.

Les enseignants décident du choix des activités proposées en partenariat avec l'intervenant. Les rencontres sportives organisées en mai-juin à l'initiative des enseignants, ponctuent le travail mené durant l'année scolaire.

Piscine

Pour familiariser les enfants avec la natation, la ville loue des bassins de la piscine de L'Union, finance la participation des maîtres nageurs de cette piscine ainsi que les transports en bus pour s'y rendre.

«Bien manger et bien bouger»

Bien manger et bien bouger» sont des facteurs de protection de la santé. Depuis 2004, Saint-Jean participe aux programmes de prévention et de santé publique.

Pour mettre en pratique les recommandations du Programme National Nutrition Santé, des actions de prévention sont proposées afin de sensibiliser de façon ludique les enfants à l'équilibre alimentaire. Elles reposent sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs: enseignants, professionnels de santé, animateurs ALAE, agents de restauration scolaire, éducateurs sportifs, professionnels de la petite enfance, associations de parents d'élèves, sportives...

«Ensemble, réenchantons la cantine»

Saint-Jean s'est inscrit dans ce programme d'étude avec la Fondation Nestlé France. Des sociologues ont observé les pratiques du « passer à table » auprès d'enfants de ce2, cm1 et cm2 des écoles du centre et de Marcel Langer, de même que le déroulement du repas et l'environnement (sonore, rôle du personnel...). Des bonnes pratiques sont mises en place dans toutes les cantines de la Ville (départ échelonné, implication des agents cantine dans le projet pédagogique, attention portée à la présentation des plats...), pour favoriser le bien-être et le plaisir de l'enfant d'être à table avec ses pairs.



Service Education - 4 chemin du Bois de Saget
05 67 20 00 20
education@mairie-saintjean.fr



La ville de Saint-Jean a mis en place un ALAE dans chaque école de la commune. Il accueille les enfants scolarisés, avant et après l'école, ainsi que le mercredi après-midi. Les ALAE sont des centres de loisirs pour les temps d'accueil périscolaire.

Un projet éducatif et pédagogique est élaboré dans chaque ALAE. Des agents communaux diplômés et formés sont chargés d'accueillir les enfants et d'animer ces temps périscolaires dans les locaux prévus et aménagés à cet effet.

Accueil du matin

Les enfants sont accueillis dès 7h30. Leur arrivée peut s'échelonner jusqu'à 8h50. Le personnel propose des jeux, des activités ludiques aux enfants et veille particulièrement à conserver une ambiance calme pour ceux qui arrivent à peine réveillés.

Accueil du soir

Les enfants sont accueillis dès 16h15. Leur départ peut s'échelonner jusqu'à 18h30.

Les parents ne pouvant, exceptionnellement, pas venir chercher leur enfant à l'heure de fermeture devront prévenir le responsable de l'ALAE dans les meilleurs délais. Pour toute modification en cours d'année, il est important de prévenir le responsable de l'ALAE fréquenté par l'enfant, ou le service Education.

Ateliers périscolaires

Des ateliers thématiques ne nécessitant pas de réservation préalable sont régulièrement proposés aux enfants :



activités sportives et ludiques pour les enfants de Petite et Moyenne Section (les seuls à ne pas bénéficier de l'intervention des éducateurs sportifs durant le temps scolaire), ateliers ludothèque (distincts mais complémentaires des ateliers sur temps scolaire), ateliers contes, ateliers prévention des petites violences scolaires.... Ces ateliers, en cohérence avec les projets d'école, privilégient le rythme de l'enfant et l'invite, durant une journée bien chargée, au repos, au lire et au jeu. Chaque ALAE propose bien d'autres activités ou ateliers ludiques, propres à chaque structure et contribue à éveiller l'imagination des enfants.

Facturation ALAÉ

Chaque temps d'accueil fréquenté est facturé (matin, midi, soir et/ou mercredi après-midi). Toute séquence entamée est due. Seuls les accueils fréquentés sont facturés. Se reporter à la grille de tarifs en vigueur.

La facture est mensuelle et regroupe toutes les autres prestations consommées : Alsh, cantines, Club Ados.



Service Education - 4 chemin du Bois de Saget
05 67 20 00 20
education@mairie-saintjean.fr





Le temps du «midi» (de 12h à 14h) comprend le temps du repas (environ 45 minutes) et un temps d'animation après le repas (ou l'inverse pour les plus grands, déjeunant au second service).

Sauf accord préalable avec les parents et sur motif justifié, aucun enfant ne peut quitter l'ALAE entre 12h et 13h50.

Un protocole de sortie anticipée à 13h peut être mis en place pour les enfants de petite section, surtout en début d'année scolaire, après évaluation de l'école. Contact : direction de l'école.

Le temps de repas doit rester un moment de détente et d'échange entre les enfants et entre les enfants et les adultes. L'équipe de l'Alaé prend le repas avec les enfants. Pour faciliter la récupération des enfants, des espaces de découverte et de détente sont aménagés, de même que des ateliers d'expression en activités libres.

Annulation de la cantine

Il est possible de modifier ou d'annuler un repas sans facturation uniquement via internet sur le Kiosque famille ou auprès du Service Éducation, **la veille avant 9h** (le vendredi avant 9h pour le lundi), soit par téléphone (répondeur), soit par courriel. Toute absence non signalée est facturée.

À noter !

Lorsque l'enfant est inscrit à la cantine, il est obligatoirement inscrit à l'activité ALAE. Cette inscription se fait en début d'année. Aucune autre fiche de réservation n'est demandée dans l'année.

Pour toute fréquentation irrégulière de la cantine, la réservation s'effectue sur le Kiosque Famille ou auprès du Service Éducation avant la veille de la prise de repas avant 9 heures.

Restauration scolaire

les repas sont préparés et livrés en liaison froide par un nouveau prestataire, API Restaurant, dont la cuisine centrale est située à Saint-Jean.

Les menus sont élaborés par cycle de vacances (vacances incluses) par une diététicienne. La commission Restauration scolaire à laquelle participent des parents d'élèves élus les valide. Les produits frais sont privilégiés. Des pâtisseries et compotes de fruits frais (préparation maison), des soupes de légumes frais en hiver, 20% de produits BIO sont aussi proposés.

Menus disponibles au cours de l'année sur application mobile (accès bientôt communiqué sur le kiosque famille). Ils restent consultables sur le site internet de la Ville, dans les panneaux d'affichage devant l'école ou dans les cantines.

Des animations régulières en fonction des saisons sont proposées aux enfants tout au long de l'année (ex : « La semaine du Goût », animations ludiques à l'ALSH du type « crêpe party »...).

Service de restauration scolaire :
05 61 37 63 14 ou 06 33 00 97 07
sylvie.theron@mairie-saintjean.fr



Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) et panier repas

Pour les enfants souffrant d'allergies alimentaires (oeuf, poisson, lait) ou suivant un régime alimentaire lié à une maladie chronique, possibilité de mise en place d'un Protocole d'accueil individualisé. Préciser impérativement le type d'allergie ou d'intolérance à l'aide d'un certificat médical obligatoire. Pour tout autre type d'allergie, la famille a la possibilité de fournir un panier repas (application du tarif Alae midi seulement).

Contactez la Direction de l'école ou le Service restauration scolaire pour connaître les démarches à suivre.

Prise en charge par la Ville de certains repas avec éviction (sans viande, sans porc, sans œuf, sans poisson, pauvre en lait) au tarif habituel.

Renseigner la fiche « Allergie ou repas de substitution en restauration scolaire du lundi au vendredi et ALSH vacances scolaires » disponible sur le kiosque famille.

L'Alaé du mercredi après-midi

Durant le temps scolaire, les enfants sont accueillis les mercredis après-midis, dans leurs écoles respectives.

L'accueil a lieu de 12h à 18h30, avec possibilité de départ entre 13h30 et 14h, puis à partir de 16h30. Chaque enfant mange donc sur sa propre structure aux conditions habituelles. Des ateliers découvertes et des activités ludiques sont proposés.



Réservations ALAE du mercredi après midi

Les réservations à l'ALAE des mercredis après-midi se font soit sur le kiosque familles, soit au Service Education.

Annulation ou modification du mercredi

■ Pour la cantine et l'Alaé de 12h à 14h : réservation dans les conditions habituelles comme les autres jours de la semaine, annulation sans facturation la veille avant 9h

■ Pour l'accueil de 14h à 18h30 : Annulation sans facturation la veille avant 9h. Passé ce délai, la réservation est facturée

■ Les enfants scolarisés hors Saint Jean sont inscrits sur le site de l'école Marcel Langer. Le tarif extérieur s'applique aux enfants non scolarisés à Saint Jean, et non scolarisés dans une école de la ville, sauf pour les enfants de la classe Ulis. Un supplément pour présence sans réservation à l'ALAE du mercredi après-midi est appliqué.

Retrouvez le Kiosque Famille sur
www.mairie-saintjean.fr
Rubrique « en un clic »





L'ALSH accueille les enfants de 3 à 12 ans,

dans les locaux situés au 24 avenue de Lestang, à Saint-Jean, durant les petites et grandes vacances scolaires. L'accueil se fait sur une journée entière, le matin avec ou sans repas ou l'après-midi avec ou sans repas. L'accueil du matin a lieu entre 7h30 et 9h et le départ du soir s'effectue entre 17h et 18h30. Les réservations, modifications ou annulations s'effectuent, soit sur le kiosque famille, soit au Service Education, à des dates précises annoncées par site internet, affichage, mails...

Annulations ou modifications

Petites vacances : Annulation sans facturation une semaine avant chaque début de petites vacances. Passé ce délai, la réservation est facturée sauf sur remise d'un certificat médical au service Éducation (facturation du 1er jour de réservation).

Grandes vacances : Annulation sans facturation jusqu'au 15 juin pour le mois de juillet et jusqu'au 15 juillet pour le mois d'août. Passé ce délai, la réservation est facturée sauf sur remise d'un certificat médical au service Éducation (facturation des 2 premiers jours de réservation).

Fermeture annuelle : le 31 octobre 2016, du 26 décembre 2016 au 2 janvier 2017, le 14 août 2017 et du 28 août et 1er septembre 2017

Séjours

Plusieurs séjours thématiques (ski, sport, mer, multiactivités, culture...) sont proposés chaque année pour les enfants de 5 à 11 ans, lors des vacances d'Hiver, de Pâques, d'été et de Toussaint.

Les réservations se font au Service Éducation, dans la limite des places disponibles, à des dates précises annoncées par site internet, affichage, mails... Le paiement peut s'effectuer en 2 ou 3 fois.

Renseignement : Service Education ou ALSH

Le Kiosque Famille Sécurité, rapidité et souplesse

Toutes les réservations et modifications cantines, Alaé du mercredi après-midi, Alsh petites et grandes vacances se font depuis chez soi, sur le Kiosque familles, dans les délais habituels.

Site : www.mairie-saintjean.fr, rubrique « en un clic », saisir votre code (n° figurant sur la facture) et votre mot de passe (à créer). Chaque début de mois, votre facture est disponible sur le kiosque, dès réception d'un mail d'information transmis par le Service Éducation. Paiement sécurisé en ligne de la facture mensuelle, avant le 20 du mois suivant. Possibilité de régler par carte bancaire, chèque ou espèces auprès du Service Education

accueil.loisirs@mairie-saintjean.fr
05 61 74 34 49
24 avenue de Lestang





Le Club des Ados accueille durant les vacances scolaires les Collégiens de 11 à 15 ans, dans le local « jeunes » à côté de la bibliothèque, au 16 chemin du Bois de Saget.

Les jeunes sont encadrés par des animateurs diplômés qui proposent diverses activités en tenant compte des demandes de leur public. Des séjours, des sorties gratuites ou payantes ont aussi lieu tout au long de l'année.

Les horaires d'ouvertures

Petites et grandes vacances scolaires

de 8h45 à 18h du lundi au vendredi

Quelques samedis (planning disponible sur le kiosque Familles) et soirées en fonction des projets.

Fermeture annuelle lors des vacances

Toussaint 2016 : 31 octobre 2016

Noël 2016 : fermeture complète

du 19 décembre au 30 décembre 2016

Eté 2017 :

du 07 au 18 août 2017

Réouverture le 21 août 2017

Planning trimestriel des sorties disponible sur le kiosque Familles.



La MJC propose un nouvel accueil jeunes en direction des 14-18 ans. L'équipe d'animation accompagne les jeunes pour les aider à structurer leurs projets, individuels ou collectifs. Des projets à caractère culturel, de loisirs, solidaire, qui s'inscrivent dans la vie de la cité (organisation de manifestations, de séjours et sorties culturelles, de projets humanitaires, artistiques...). La MJC souhaite accompagner les jeunes dans leur accès à l'autonomie, à la citoyenneté, ainsi qu'à la mobilité, notamment par le développement de projets européens, voire internationaux.

L'accueil jeune pour les 14-18 ans est ouvert les après-midis et soirées, dans le local à côté de la bibliothèque, en horaires décalés par rapport au Club des Ados.

Les jeunes peuvent prendre contact avec l'équipe de la MJC pour envisager des accueils à d'autres moments.

Contact : MJC

05 61 37 63 11

mjcsaintjean@free.fr

Le club des ados
16 chemin du Bois de Saget
06 08 99 26 06 / education@mairie-saintjean.fr

13



La Bibliothèque municipale

Provisoirement installée au 16 chemin du Bois de Saget, elle accueille les enfants dès leur plus jeune âge. Elle propose un large choix de documents et un accompagnement dans leurs apprentissages. Le personnel se tient à la disposition des enfants pour les guider dans leur choix ou les aider dans leurs recherches. La consultation sur place est libre et gratuite.

Ouverture au public du mardi au vendredi de 14h à 18h, le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h30 à 12h.

Informations : 05 61 37 63 07

Adhésion annuelle :

Saint-Jeannais : 6€ - Extérieurs : 12€

La Ludothèque

Située à l'Espace Belbèze, la ludothèque est un espace de jeu, d'animations ludiques et de rencontres qui permet d'accueillir des personnes de tous âges. La ludothèque est aussi ouverte aux crèches, centres de loisirs, institutions spécialisées...

Horaires d'ouverture :

Accueil petite enfance : lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h (sur préinscription). Le mercredi de 9h à 12h du 7/09 au 2/11.

Accueil tout public : mercredi de 14h à 18h et vendredi de 15h30 à 17h.

Accueil ados : vendredi de 16h à 19h (une fois par mois).

Informations : 05 61 37 63 13

ludotheque@mairie-saintjean.fr

Adhésion annuelle

Saint-Jeannais : 20€ - Extérieurs : 30€

Les Granges

Situés à l'arrière de la Mairie, les travaux du nouvel équipement socio-culturel dit « Les Granges » ont débuté. Son ouverture est aujourd'hui programmée au 1er janvier 2018 (sauf retards de chantier). Ce lieu de convivialité et de rencontres comprend un espace seniors et un espace jeunes (accueil jeunes et ALSH pré-ados) en rez de chaussée ainsi qu'une bibliothèque et une ludothèque au 1er étage.

Le Service Médiation - Prévention

C'est un espace ressources, de paroles, de prévention des risques (décrochage scolaire, addictions avec ou sans produit, exclusion...) d'accompagnement et d'orientation des jeunes dans leurs démarches, leurs projets... Etablir une présence de proximité et un lien de confiance, offrir un espace sécurisant, rassurant et anonyme, proposer des groupes de paroles au collège, des interventions dans les écoles et lors des manifestations festives, des après-midis sans écran, des soirées jeux en famille... telles sont les missions de l'équipe de médiation sociale qui travaille en lien avec les professionnels et partenaires du territoire pour répondre aux attentes et problématiques spécifiques de l'Adolescence et de la Jeunesse.

Il accueille avec ou sans rendez-vous les adolescents et les jeunes de 12 à 25 ans et leurs parents.

Service Prévention - Médiation
16 chemin du Bois de Saget
05 61 37 74 07 / 06 33 00 27 32



Associations

O.M.S

(Office Municipal des Sports)

oms.stjean@orange.fr
05 61 12 18 83

Arts martiaux de Saint-Jean

dojo.stjean@free.fr
05 62 89 16 12

Escalade - Les margouillats

escalade.saintjean@gmail.com
06 27 58 24 03

Football BMSJ

bmjs.fc@gmail.com
06 80 25 43 99

Saint-Jean Gymnique

club.saint-jean-gymnique@wanadoo.fr
05 61 74 90 36

Badminton club

www.sjbc31.com
06 06 75 37 86

Handball Club Saint-Jean

hbc.saintjean@gmail.com
06 87 23 46 71

Nord Est Toulousain Basket Club

netsbc@orange.fr
06 86 40 32 74

Tennis

tc.stjean31@orange.fr
05 61 74 51 41 - 06 62 28 28 45

MJC

(Maison des Jeunes et de la Culture)

mjcsaintjean@free.fr
05 61 37 63 11

Atelier Danse impro

dalucarole@yahoo.fr
06 65 61 34 49

Ecole de Musique (ADMNET)

contact@dansemusique.net
09 51 44 04 46

Espace solidarité

Aide aux devoirs
g.taron@libertysurf.fr
05 61 74 06 46

Com'Unity

assoccommunity31@gmail.com
06 77 09 78 98 - 06 72 93 19 07

Parents d'élèves

AIPE - Ecoles du Centre

aipesaintjean@gmail.com

AIPE - Ecole Marcel Langer

aipemarcellanger@laposte.net

FCPE - Ecoles Preissac

fcpepreissac@gmail.com

AIPEC- Collège Romain Rolland

aipec.saintjean@yahoo.fr

FCPE - Collège Romain Rolland

carine.yannotto@wanadoo.fr



Forum des Associations
Samedi 10 septembre 2016 de 9h à 13h
Espace René Cassin - Salle Schweitzer

15

Contacts

Service Education

education@mairie-saintjean.fr
05 67 20 00 20

Direction générale adjointe Éducation et animation de la vie culturelle et locale

Marie-Laure Déjean-Beauchaud
marie-laure.dejean@mairie-saintjean.fr

Responsable Enfance et Jeunesse

Stéphanie Mercadier
coordination.enfance@mairie-saintjean.fr

Régie Générale

Elisabeth Coiffé
regie.generale@mairie-saintjean.fr

Affaires Scolaires

Annie Cazaux
annie.cazaux@mairie-saintjean.fr

Restauration Scolaire

Sylvie Theron
sylvie.theron@mairie-saintjean.fr

Bibliothèque

Catherine Faucher
bibliotheque@mairie-saintjean.fr
05 61 37 63 07

Ludothèque

Monique Steiger
ludotheque@mairie-saintjean.fr
05 61 37 63 13

Service Culture

Marianne Roques
culture@mairie-saintjean.fr
05 61 37 74 06

Service Vie associative

Cécile Périé
cecile.perie@mairie-saintjean.fr
05 61 37 74 08

Accueil de Loisirs (ALSH)

Carole Dalu
accueil.loisirs@mairie-saintjean.fr
05 61 74 34 49

ALAE Élémentaire PREISSAC

Laurine Lombardie
clae.preissac.elem@mairie-saintjean.fr
06 78 94 88 63

ALAE Maternelle Preissac

Jacques-Bernard Glorian
clae.preissac.mat@mairie-saintjean.fr
06 71 27 81 86

ALAE Marcel Langer

(maternelle et élémentaire)
Nadia Maïna
clae.langer@mairie-saintjean.fr
06 79 69 51 96

ALAE Élémentaire Centre

Katia Cardinal
clae.centre.elem@mairie-saintjean.fr
06 72 88 89 97

ALAE Maternelle Centre

Aurore Flourac
clae.centre.mat@mairie-saintjean.fr
06 08 26 86 01

Direction Solidarité et Famille

Françoise Gonzalez
francoise.gonzalez@mairie-saintjean.fr
05 61 37 88 31

Accueil Petite Enfance

Nadège Clarens
petite.enfance@mairie-saintjean.fr
05 61 37 88 32

RAM et LAEP

Marie Rouhaud
petite.enfance@mairie-saintjean.fr
05 62 89 48 27 - 05 62 89 97 98

Centre Social

Sylvie Blanc et Angélique Gasc
centre.social@mairie-saintjean.fr
05 61 37 88 34

Service Prévention Médiation

Frédéric Bohuon et Olivier Poutoire
prevention.mediation@mairie-saintjean.fr
05 61 37 74 07 - 06 33 00 27 32